



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Indochine

Question écrite n° 24202

Texte de la question

Depuis la chute de Dien Bien Phu le 7 mai 1954 et les accords de Genève signés en juillet 1954, de source officielle, tous les prisonniers français ont été libérés. Certaines informations laissent cependant à penser que, quarante-quatre ans après ces accords, quelques dizaines de soldats français demeurent toujours détenus par le Viet-Minh. M. Pierre Micaux demande à M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants de bien vouloir lui indiquer les initiatives engagées par la France pour obtenir la libération de ces prisonniers.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants a eu connaissance de la campagne de rumeur lancée par une personne prétendant détenir des informations sur le maintien en captivité, au Viêt Nam, de militaires français capturés avant 1954. Bien entendu, ces prétendues « informations » n'ont aucun fondement. Malheureusement leur propagation risque de raviver la douleur des familles des militaires disparus au combat au cours de la guerre d'Indochine.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Micaux](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24202

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 1999, page 382

Réponse publiée le : 1er mars 1999, page 1216